



Le 08/04/2025,

Le 2 avril dernier, l'examen de la proposition de loi transpartisane visant à lutter contre les déserts médicaux débutait à l'Assemblée nationale. Après plusieurs heures de débat, dans un hémicycle plus que clairsemé, les députés ont adopté l'article 1, visant à instaurer une régulation à l'installation des médecins. L'article 4, actant le rétablissement de l'obligation de participation de tous les médecins à la permanence des soins, sera présenté lors de la reprise de l'examen de la proposition de loi début mai. L'adoption de cette proposition de loi sera quant à elle soumise au vote des députés le 6 mai.

A plusieurs reprises, les étudiants, les internes et les médecins ont alerté sur les risques encourus par une telle proposition de loi. Et pour cause, la **coercition n'est pas une solution !**

Au contraire, l'adoption définitive de ce texte représenterait un **triple danger** :

- Un **danger dans la lutte contre les déserts médicaux**, à l'heure où le problème n'est pas la répartition des médecins sur le territoire sinon le nombre ;
- Un **danger pour les patients et le système de santé**, alors que plus de 4580 communes ne pourraient plus accueillir de médecins supplémentaires si la régulation proposée était mise en place, quand bien même ces territoires manqueraient cruellement de médecins ;
- Un **danger pour l'attractivité de la médecine ambulatoire**, à l'heure où d'autres modalités d'exercices prospèrent et éloignent les jeunes médecins de la médecine ambulatoire, pilier fondamental de l'accès aux soins.

D'autres solutions, de court, moyen et long terme existent. Longtemps l'ANEMF, l'ISNAR-IMG, l'ISNI et ReAGJIR les ont portées, et continueront à le faire. Mais face au dogmatisme de certains députés, persuadés que cette proposition changera le quotidien de leurs électeurs alors qu'ils s'avèreront pénalisés, le temps est à l'action.

C'est pourquoi les représentants des étudiants en médecine, des internes et de l'ensemble des médecins libéraux organisent une conférence de presse le 16 avril à 9h30 afin d'annoncer les modalités de la grève intersyndicale qui débutera le 28 avril, associée à une manifestation nationale des étudiants et internes le 29 avril à Paris pour défendre les patients, pour défendre la profession, et pour protéger notre système de santé.



Signataires :

- Lucas POITTEVIN - Président de l'ANEMF
- Bastien BAILLEUL - Président de l'ISNAR-IMG
- Killian L'HELGOUARC'H - Président de l'ISNI
- Dr Raphaël DACHICOURT - Président de ReAGJIR